

L'agriculture urbaine

Le concept d'agriculture urbaine a le vent en poupe. Prônée par l'ONU et par la FAO comme une des solutions destinées à assurer la sécurité alimentaire, elle va de pair avec le phénomène mondial d'urbanisation croissante.

En préconisant le développement de cette agriculture urbaine notre époque n'innove pas vraiment, les Hortillonnages d'Amiens ou le marais de St Omer sont là pour nous rappeler que dans la région aussi, la production maraîchère fut longtemps concentrée au cœur des villes. La banlieue parisienne dans un autre style connaissait la même situation jusqu'à ce que l'explosion démographique, l'urbanisation et la spéculation foncière qui l'ont accompagnée rendent ces terres trop « rentables » pour qu'on y maintienne une activité agricole.

Comme pour beaucoup de nos campagnes, la pression foncière en ville est le frein principal à la récréation d'une agriculture urbaine.

Les avantages de cette solution apparaissent pourtant nombreux :

- Sa proximité géographique avec les consommateurs diminue considérablement les émissions de CO₂, réduit les besoins en énergie fossiles par le circuit court quelle met en œuvre.
- Elle permet d'augmenter la sécurité d'approvisionnement des zones urbaines, qui devient le cauchemar de nos dirigeants, notamment lors des mouvements sociaux. Les villes disposent en effet de peu d'autonomie en matière d'approvisionnement et le moindre blocage ou la moindre pénurie de carburant peut très vite devenir ingérable...
- Elle permet aux citoyens de se réapproprier des savoirs faire et de gagner en autonomie, tant en matière de production que souvent en matière de prise de décisions sur l'organisation du lieu.
- Elle participe dans le cas de jardins partagés à rompre l'isolement souvent associé à la vie en ville.

Nantie de toutes ces qualités, l'agriculture urbaine se trouve parée de toutes les vertus, pas un document d'urbanisme, pas un programme électoral qui ne l'évoque. L'agriculture urbaine a son observatoire national, ses journées nationales (les 15 et 16 juin cette année) et fait l'objet de nombreuses études.

Mais s'il faut se réjouir de ce renouveau, il ne faut pas manquer de l'interroger. En effet pour les pouvoirs publics l'agriculture urbaine est bien souvent vécue et organisée pour être un vecteur de paix sociale, de « vivre ensemble ». Ce qui pourrait être une alternative est menacée de récupération et d'aseptisation par un système politique et économique dont la résilience remarquable le fait se nourrir de tout, y compris de nos initiatives.

Pour nous l'agriculture urbaine peut et doit devenir un outil d'émancipation sociale et politique. Elle doit développer chez les citoyens une plus grande autonomie alimentaire certes, mais elle doit aussi en leur apprenant à diminuer leur dépendance à l'agroalimentaire, leur donner le sentiment qu'ils sont ensemble capables de s'organiser dans ce domaine comme dans d'autres. Les expériences conduites dans les villes industrielles ruinées des USA ou ailleurs dans le monde montrent qu'une transition est possible quand elle est l'œuvre des citoyens auto organisés.



La décroissance n'est pas l'inverse de la croissance, c'est une invitation à réorganiser nos sociétés en nous tournant vers la sortie du capitalisme et du productivisme
La décroissance, c'est le passage volontaire vers :
une société socialement juste
une société écologiquement responsable
une société humainement décente
une société politiquement démocratique

A lire :

sur le site de l'ADEROC :

« Plaidoyer pour une agriculture paysanne »
<http://www.objectiondecroissance.org/plaidoyer-pour-une-agriculture-paysanne/>

« Agriculture et alimentation face au moins disant social et écologique »
<http://www.objectiondecroissance.org/agriculture-et-alimentation-face-au-moins-disant-social-et-ecologique/>



OBJECTEURS DE CROISSANCE 62

Numéro 3



Au sommaire

- Page 2 : La financiarisation met en péril l'agriculture familiale
- Page 3 : « Le sacrifice des paysans », un livre de Pierre Bitoun et Yves Dupont
- Page 4 : Comment va l'agriculture en Nord Pas-de-Calais en 2017 ?
- Page 5 : AIVES, déjà 5 années de lutte contre la porcherie industrielle d'Heuringhem
- Page 6 : Projet d'extension de porcherie dans le Douaisis
- Page 7 : Début 2017, où en est l'usine des 1000 vaches à Drucat ?
- Page 8 : Quels enjeux pour l'agriculture urbaine ?

Le collectif des Objecteurs de croissance 62 regroupe des femmes

et des hommes qui ont pris conscience des ravages sociaux et environnementaux résultant de la société de croissance.

Réunion mensuelle tous les 4èmes jeudis

au LAG 23 rue Jean Jaurès à Liévin 62300

contact@objecteursdecroissance62.fr

<http://objecteursdecroissance62.fr>

+ de lien

+ de gratuité

+ de partage du travail

+ de temps choisi

+ de prise en charge citoyenne

+ d'égalité : Hommes/Femmes

+ d'égalité : Nord/Sud

+ d'ouverture aux autres

+ de convivialité

+ d'alimentation saine

La financiarisation met en péril l'agriculture familiale

La course aux hectares agricoles gagne la France. Si l'arrivée de capitaux étrangers, russes dans le vin ou chinois pour le lait, a été médiatisée, d'autres phénomènes inquiètent. L'étalement urbain et la concentration sans précédent des terres cultivables aux mains de grosses exploitations participent à la disparition des paysans. Alors que l'opacité règne sur les transactions foncières, la logique financière se répand. Des holdings contrôleront-elles demain les campagnes françaises ?

Aujourd'hui, les fermes sont de plus en plus remplacées par des sociétés rachetées, parfois par des spéculateurs. C'est ce qu'on appelle la "financiarisation de la terre", un phénomène qui est en train d'éteindre les fermes et de devenir le modèle agricole français.

Les investisseurs français ou étrangers surenchérisent lors de l'achat de domaines viticoles, de terres céréalières et sont prêts à mettre le double de la valeur des terres agricoles qu'ils achètent. Ces prix à la hausse ont des répercussions sur tous les agriculteurs qui se trouvent à proximité.

Le phénomène demeure pour l'heure anecdotique, du moins en apparence. Le marché foncier rural attire encore peu les investisseurs étrangers, impliqués dans moins de 1 % des transactions en 2011, soit 6 000 hectares environ, selon une étude d'AgriFrance. Mais ces nouveaux acteurs financiers convoitant un « capital foncier » arrivent alors que la concentration des terres en France est déjà bien avancée. La moitié de la surface agricole utile est aujourd'hui exploitée... par 10 % des plus grandes exploitations, indique le dernier recensement agricole [3]. Soit à peine 50 000 exploitations. Ce sont ces exploitations et les sociétés qui les gèrent qui intéressent aujourd'hui de nouveaux investisseurs, exclusivement financiers ou venant de l'agro-industrie.

Les premières sociétés foncières agricoles, initialement mises en place pour faciliter la transmission, se sont multipliées et échappent aux paysans qui sont progressivement remplacés par des entrepreneurs, des banques ou même des sociétés d'assurance qui rachètent les parts

Auparavant une ferme c'était :

une terre + un paysan

Dorénavant c'est de plus en plus :

Une société, des parts et des salariés agricoles

Les sociétés sont en pleine expansion :

en 2015, les personnes morales détiennent

13% en surface, 26% en volume financier

des terres et exploitations

C'est purement spéculatif

,conséquence : le prix de terres augment au point de devenir délirant :

Une « course aux hectares agricoles » semble avoir démarré

« Le risque, faire de l'agriculture sans paysan », alors que les logiques financières et de sous-traitance se répandent aussi dans le secteur agricole. « Des fonds d'investissement, des multinationales, des grandes familles d'entrepreneurs apparaissent dans le monde de la production agricole, investissent dans des sites de production notamment en élevage », observe le sociologue François Purseigle [9]. Des entreprises de prestation se voient désormais confiées la

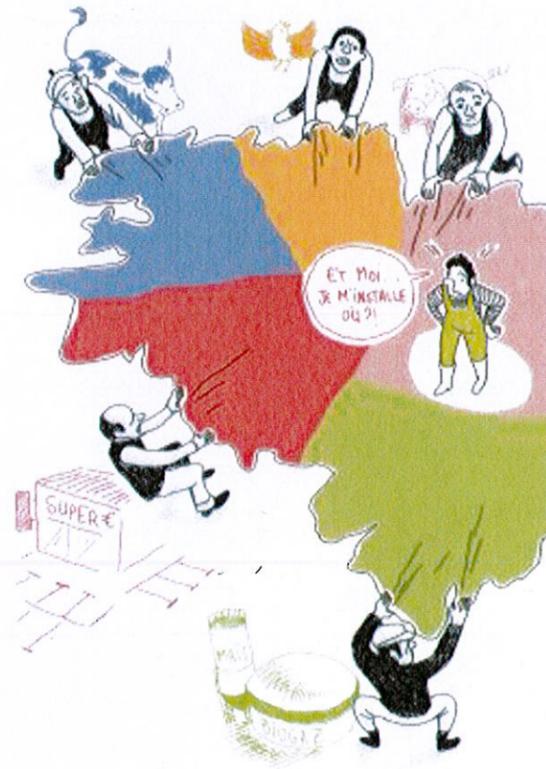
gestion technique et administrative d'unités de production. « Il y a aujourd'hui des exploitations qui n'ont plus d'agriculteurs, le gérant est une holding qui va détenir des parts majoritaires dans plusieurs exploitations. »

Or, ces sociétés agricoles se multiplient, au détriment des entreprises agricoles individuelles

La Confédération paysanne demande que tout soit mis en œuvre pour que les opérations d'agrandissement soient clairement encadrées. C'est le préalable indispensable pour maintenir des fermes viables et transmissibles (...) et des territoires ruraux vivants et attractifs. » 127 000 exploitations ont disparu entre 2000 et 2010, soit 26 % des outils de production. En dix ans, la part de la population active agricole a été divisée par 10, et représente désormais moins de 3 % de la population active totale. La France saura-t-elle garder ses paysans ? Ou ne misera-t-elle que sur le développement des filières agroalimentaires ?

Qui dit financiarisation dit aussi changement de modèle donc des exploitations plus grosses et plus de rentabilité : on assiste à des regroupements d'exploitation et à la disparition des fermiers qui sont peu à peu remplacés par des salariés agricoles.

Ces nouvelles exploitations plus grosses sont aussi de plus en plus industrielles et l'illustration la plus emblématique de cette évolution, c'est la ferme des 1000 vaches.



Début 2017, où en est l'usine des 1000 vaches à Drucat ?

Pour Novissen, le combat contre le projet des 1000 vaches à Drucat continue, et les plus de 3000 membres de l'association comptent toujours bien voir tous leurs efforts depuis bientôt 6 ans récompensés par une fermeture définitive du projet !

Rappelons d'abord que l'usine à vaches fonctionne en toute illégalité depuis deux ans avec un dépassement du nombre de vaches autorisé de plus de 300 vaches ! Limité à 500 vaches, le troupeau a été porté illégalement à plus de 880 vaches, rendement oblige ! Les difficultés économiques que l'on sait ne se sont pas fait attendre avec une crise du lait sévère, une conjoncture internationale défavorable et des pertes financières importantes ! La fuite en avant devait permettre de limiter les dégâts !



C'était compter sans l'association Novissen toujours aussi active sur le terrain pour dénoncer un projet démesuré aux conséquences catastrophiques, tant sur le plan environnemental que pour la santé publique ou encore le bien-être animal ! La dénonciation par Novissen du dépassement illégal a fait l'effet d'une bombe et a radicalement changé l'aspect du dossier. Aujourd'hui, tout le monde attend toujours avec impatience la décision du Tribunal Administratif d'Amiens sur le fond quant à l'augmentation de troupeau dénoncée comme illicite et illégale par Novissen et la Préfecture d'Amiens. Le Préfet de la Somme a adressé un mémoire très clair et argumenté au Président du TA constatant « le caractère volontaire et assumé de l'infraction ». La ministre de l'Environnement, Mme Ségolène Royal a demandé aux services de la Préfecture de tout mettre en œuvre pour un retour effectif aux 500 vaches ! Mais toujours rien du côté judiciaire !

La décision est importante : si le TA donne raison au Préfet et à Novissen avec un retour à 500 vaches et le paiement des amendes (environ 400.000 € début 2017), le projet tombera de lui-même. Dans le cas contraire, une nouvelle enquête publique et une nouvelle étude d'impact seront imposées au promoteur. Mais il faut savoir que même aujourd'hui avec 880 vaches, la situation économique de l'usine des 1000 vaches est calamiteuse, avec une perte financière importante. Le projet pourra-t-il tenir encore longtemps ?

Les perspectives pour l'usine des 1000 vaches sont très sombres ; il y a 6 ans déjà, Novissen avait prévu ce scénario au vu des investissements colossaux de la société Ramery dans le projet. Personne n'avait voulu à l'époque écouter les mises en garde !

L'heure est donc à l'attente au niveau judiciaire. Novissen reste vigilante et poursuit son action d'information auprès de la population, en organisant des conférences et en appuyant toutes les initiatives en faveur d'une véritable transition agricole respectueuse de l'environnement, des animaux et des hommes. L'association ne lâche rien et poursuit obstinément sa lutte !

Cet article a été écrit par l'association Novissen. Elle permet de comprendre l'enjeu de la bataille contre cette « ferme des 1000 vaches ». Il s'agit de montrer que l'on ne peut pas continuer dans cette optique du toujours plus et de l'agro-industrie. Il n'est pas possible de concevoir un avenir sans revenir à des fondamentaux qui sont :

Alimentation Bio et local
Préservation des terres agricoles
Objectif zéro ferme-usine en 2022
Objectif zéro phyto en 2025
Interdiction totale des OGM
Semences paysannes
Agriculture citoyenne



Projet d'extension de porcherie dans le Douaisis



Association Raimbeaucourtoise
pour la Protection de l'Environnement

A Raimbeaucourt, commune rurale d'environ 4 300 habitants au Nord de Douai, règne un climat délétère depuis trois ans. En juin 2015 apparaît à la connaissance des habitants un projet de porcherie pour vendre 5 500 porcs charcutiers par an. Ce projet est porté par le fils du propriétaire d'une porcherie déjà en service et dont les nuisances sont omniprésentes. La population proteste mais n'est pas écoutée.

La quantité envisagée dans ce nouveau projet représente 550 000 kg par an, soit 10 500 kg par semaine.

Le porteur de ce projet se réfère à un besoin local : soit une vente directe dans un réseau à définir. Il annonce une qualité hautement gastronomique.

Pour cela il élèverait ses cochons sur paille, en précisant que l'élevage sur caillebotis est obsolète !

Or son projet se décrit de la manière suivante : 1200 places en post-sevrage seront sur caillebotis intégral et 1800 places en engraissement seront sur caillebotis partiel.

Ce projet tel qu'il est annoncé, en fonction du nombre d'animaux produits et vendus par an, ne pourra sortir 5500 porcs charcutiers par an. En effet, afin de réaliser son objectif, le porteur du projet devra, non pas avoir 1800 places en engraissement, mais 2118 places. Ce qui l'aurait contraint et forcé à présenter une demande d'autorisation. Procédure plus contraignante et plus complète concernant l'impact environnemental.

Cette ferme-usine démesurée produira aussi 3 928 m³ par an de lisier et plus de 2 700 tonnes de fumier par an, le tout épanché sur huit communes. Le plan d'épandage tel que décrit dans l'étude d'impact est intenable. Des terres (14 îlots) seraient de surface soit :

- incapable et impossible à recevoir ces épandages
- possible de ne recevoir que sur une partie de l'îlot et non sur la totalité, comme annoncé
- trop petite pour accueillir de tels épandages
- impossible d'épandre sur la totalité, car un cours d'eau traverse certains îlots.

Cette ferme usine démesurée produira également 17 421 kg d'azote par an. De ces quantités de lisier, fumier et azote, il faut également y ajouter celles de la porcherie du père du porteur de projet, épanché sur les mêmes terres.

La présence des deux porcheries à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre va fortement accentuer les nuisances (odeurs, bruits, nuisibles tels que les rats et mouches...) et les diffuser sur plusieurs kilomètres.

La porcherie existante et ce nouveau projet de porcherie se trouvent mitoyens à une zone urbaine. Le premier habitant se trouve donc à 29 m de la porcherie du père et, concernant la porcherie du fils, le premier habitant se trouve à 72 m de celle-ci.

Ce projet de porcherie a été accepté malgré une multitude d'incohérences.

Toutes les nuisances liées à ce type d'exploitation ont généré une grande peur, du mécontentement et des plaintes de

nombreux habitants de la commune concernée, mais également des communes concernées par les épandages...

Aller à l'encontre d'un tel projet, épaulé par la municipalité, mener une procédure juridique à l'encontre de la mairie (pour le permis de construire), à l'encontre de la Préfecture du Nord (pour le permis d'exploiter), n'est pas chose facile. Pour éviter toutes représailles ou discriminations diverses, beaucoup d'habitants se sont résignés, pensant que c'était perdu d'avance...

Heureusement, parmi eux, une poignée d'habitants motivés et convaincus du bien-fondé de leurs revendications, ont commencé par lancer une pétition. Devant le succès et avec l'aide d'autres associations qui luttent pour la protection de l'environnement, l'ARPE (Association Raimbeaucourtoise pour la Protection de l'Environnement) est née le 14 janvier 2016.

Un seul individu s'arroge le droit de polluer son environnement direct, ou plus lointain, au mépris des protestations de 444 signatures de pétitionnaires (pétitions de 2015), et 836 signatures (pétition de 2016), au mépris du refus des épandages annoncés par plusieurs conseils municipaux représentant plus de 20 000 concitoyens.

L'ARPE fait partie des lanceurs d'alerte qui interviennent pour que le bon sens s'impose. Les associations de protections d'environnement de la région se sont alliées à l'ARPE, au travers de notre combat contre la porcherie industrielle. Nous nous opposons aux lobbyings agro-alimentaires puissants et dangereux parce que vecteurs de pollution de l'eau, des sols et de l'air, d'accroissement des maladies chroniques, voire d'épidémie néfastes à la santé publique. Nous nous élevons contre les dramatiques constats ; pour exemple, l'évolution des ALD dans notre petite commune autrefois si tranquille.

« En France, le meilleur indicateur de cette épidémie est celui des Affections de Longue Durée (ALD). 10 millions de personnes sont en ALD alors qu'ils n'étaient que 3,7 millions en 1994. Conséquence : on a dépensé 64 milliards d'euros en plus, en 2014, à population constante. Le vieillissement n'explique pas tout. C'est l'environnement au sens large qui est en cause. »

Un sondage de « YouGov » réalisé en 2016 pour CIWF France au moment du salon de l'agriculture montre que 87% des Français sont contre l'élevage intensif, que, pour 79% d'entre eux, les conditions d'élevage des animaux sont un critère de choix lorsqu'ils achètent de la viande, des œufs et du lait. Et pourtant en France, plus de 80% des élevages sont intensifs !

L'ARPE a déposé un recours contre le permis d'exploiter ; un recours contre le permis de construire a été également déposé par Nathalie LESOING, Présidente, en son nom personnel. L'association a fait appel à un avocat pour se défendre au Tribunal Administratif.

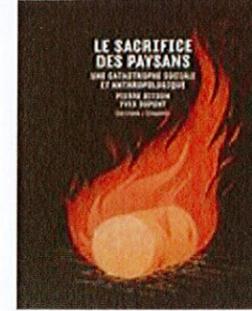
Le combat contre la « porcherie industrielle » continue ; l'association a besoin de soutien :

En faisant connaître l'association et ses buts
Financièrement par l'adhésion et/ou des dons à l'association.
« N'oublions pas que nous n'héritons pas de la terre de nos parents mais que nous l'empruntons à nos enfants » Citation de Saint Exupéry

Contact : non.porcherie.raimbeaucourt@gmail.com
Adresse de l'ARPE : 858 rue Henri LENNE
59283 Raimbeaucourt

« Le sacrifice des paysans, une catastrophe sociale et anthropologique »

Pierre Bitoun et Yves Dupont ont écrit un livre passionnant : « **Le sacrifice des paysans, une catastrophe sociale et anthropologique** » (édition l'échappée).



Il est fortement conseillé d'acheter le livre.

Ils ont écrit avec Pierre Alphandery un article dans le mensuel « La décroissance » du mois de février.

Extraits de l'article

Un monde remodelé

Comme de très nombreux territoires de la Terre, la France rurale et paysanne que nous avons longuement arpentée conservait encore, au début des années 1970, une grande diversité de langues et de dialectes, d'architectures, de paysages, de cultures, d'élevage, d'outillage et de techniques favorisant différentes formes de production, de coopération et d'échange entre paysans. Elle constituait donc encore un monde qu'une importante fraction de ses habitants entendait conserver et l'on peut dire que le profond remodelage qu'elle a connu s'est apparenté à un ethnocide si l'on entend par là la dévalorisation et l'empêchement systématique de la plupart des pratiques politiques, économiques, sociales et culturelles de leurs habitants.

La spirale du productivisme

En assignant à son agriculture la tâche de se développer et de devenir exportatrice, et aux paysans le devoir de se transformer en agriculteurs, la France des « Trente Glorieuses » s'engagea résolument dans une politique d'industrialisation de l'agriculture en s'inspirant du modèle américain. Le productivisme envahit alors les campagnes en recourant massivement aux engrais chimiques, à la sélection des animaux et des semences, à la mécanisation du travail, aux remembrements et à l'agrandissement des exploitations. Cette révolution prit appui sur l'abandon du système de polyculture élevage qui assurait aux paysans autonomie et diversification de leurs sources de revenu. Dorénavant, tout ce qu'ils produisaient dans leurs fermes se trouva éparpillé dans des exploitations ou des ateliers spécialisés et mécanisés : producteurs de lait, de bovins à viande, de porcs et de volailles, grandes cultures, etc., nécessitant de nombreux achats : tracteurs, carburants, salles de traite, engrais, aliments de complément, produits « phytosanitaires » et vétérinaires, etc.

Les gains de productivité obtenus par la mise en œuvre de ces modèles de développement industriels furent considérables, de même que l'endettement, l'augmentation du temps de travail, la baisse des marges et des prix, les dégâts environnementaux, la réussite provisoire d'une minorité grâce aux subventions et accompagnant les faillites de beaucoup d'autres.

Tous les exploitants agricoles furent ainsi plus ou moins contraints d'intensifier leurs productions et ce n'est qu'au début des années 1970 qu'un certain nombre d'entre eux essayèrent d'inventer des alternatives collectives à cet enfermement dans la logique productiviste. Ce fut en particulier le cas des paysans qui créèrent la Confédération Paysanne en 1987... Dans le sillage des

événements de 1968, des luttes du Larzac, de Lip, du mouvement anti-nucléaire et écologiste, de l'effervescence associative et de la vague néo-ruraliste, une alternative au productivisme a tenté de se dessiner au milieu des années 1980. Contre la déferlante de la société de consommation, l'urbanisation galopante et l'accaparement des terres par les zones commerciales et l'emprise pavillonnaire, de multiples expériences initiées par la Confédération Paysanne parvinrent à se frayer un chemin jusqu'à l'organisation, en 1993, des Premières assises nationales de la Confédération Paysanne. La formule « trois petites fermes valent mieux qu'une grande » en caractérisait bien l'esprit.

Des paysans résistent au développement

La Confédération Paysanne n'a jamais cessé de combattre le productivisme : les hormones de croissance, la « vache folle », les OGM (faucheurs volontaires), la « malbouffe » (démontage du Mac Do à Millau), etc. Ce qui valut à certains de ses membres et soutiens d'être condamnés à de lourdes amendes et séjours en prison. Mais ils s'employèrent aussi à élaborer des produits de qualité, inventer des circuits courts (les AMAP), et développer un syndicalisme politique étranger à toute forme de corporatisme (création de la Confédération Paysanne Européenne et de Via campesina). Dans le même temps, des centaines d'associations à la recherche d'alternatives au productivisme se sont implantées en milieu rural. Mais deux tendances lourdes ont contribué à entraver leur développement : d'un côté une raréfaction des terres disponibles et de l'autre une vampirisation de ces dernières par le développement des « fermes-usines » qui ne cessent d'incorporer de nouvelles techniques : biotechnologies et numérique.

Quelles leçons tirer ?

1) Ils ont, plus que beaucoup d'autres, développé des trésors d'ingéniosité pour s'opposer à la nécessité (économique) et à l'obligation (politique et « morale ») de croissance qui leur ont été imposées.

2) Le mouvement Via campesina qu'ils ont contribué à créer et qui compte aujourd'hui autour de 230 millions de membres dans plus de 70 pays, peut être considéré comme le seul mouvement politique cosmopolitique à avoir réussi à se développer à l'échelle de la Terre.



3) L'on ne saurait ici établir la liste des initiatives, des associations et mouvements sociaux aux actions desquels la Confédération paysanne a été associée.

4) Les contradictions et les difficultés qu'ils ont dû affronter sont plus prégnantes et pesantes que jamais.

5) L'une des plus redoutables d'entre elles tient certainement non plus dans le seul consentement, mais dans le désir de servitude volontaire : « Il est vrai de dire, qu'au commencement, c'est bien malgré soi et par force que l'on sert ; mais ensuite on s'y fait et ceux qui viennent après, n'ayant jamais connu la liberté, ne sachant pas même ce que c'est, servent sans regret et font volontairement ce que leurs pères n'avaient fait que par contrainte. »

Comment va l'agriculture en Nord Pas-de-Calais en 2017 ?

C'est peu dire que l'agriculture est mise au-devant de la scène ces derniers mois mais aussi ces dernières années, notamment dans les médias qui relaient le désarroi des paysans au travers des crises. Qu'elles soient sanitaires (vache folle, viande de cheval dans les lasagnes, grippe aviaire...) ou prix agricoles trop bas qui ne permettent plus aux paysans(nes) de vivre tout simplement de leur métier.

Crises de défiance aussi avec la mise en avant de problèmes éthiques comme la souffrance animale dans les élevages industriels, dans les abattoirs ou dans les produits consommés trafiqués de plus en plus par l'industrie agroalimentaire ; crise d'un modèle imposé depuis la création de l'Europe au travers de sa politique agricole qui ne répond plus aux attentes de la société et qui coûte cher aux comptes publics pourtant à bout de souffle ; c'est toujours ce modèle d'industrialisation de notre agriculture, de compétitivité, d'agro exportatrice qui fait tant de mal aux pays en développement et qui vient concurrencer la paysannerie familiale comme en Afrique.

Sur cette chaîne seuls les financiers que sont les banques et les multinationales ainsi que les grands voleurs que sont la grande distribution en sont les bénéficiaires. Pourtant, à y regarder de plus près, l'agriculture régionale nous est présentée comme une championne avec des productions comme la betterave sucrière, les pommes de terres, le lait et les céréales, bien classés au palmarès national. Ces productions, qui faisaient vivre jadis tous sur la chaîne entre production et distribution, laissent aujourd'hui sur le carreau des milliers de paysans et aussi des salariés par l'industrialisation de ces dites productions que certains appellent encore modernisation.

Les dégâts sont aussi considérables du côté de la santé et surtout des utilisateurs de pesticides que nous utilisons massivement depuis l'après-guerre ; ils ont remplacé la main-d'œuvre dans les campagnes et ont fait perdre surtout l'autonomie des paysans par l'achat de semences certifiées et de produits chimiques qui vont avec.

Le rôle du paysan devant nourrir la société avec des produits sains et de qualité est remis en cause aujourd'hui ; ceux-ci sont accusés d'empoisonneurs alors que les coupables sont l'organisation des lobbies qui sont partout, en commençant par les écoles d'agriculture, les firmes agrochimiques... Pendant que les paysans crèvent, d'autres s'enrichissent au détriment de tous !! Une grande disparité existe entre les paysans, entre ceux qui profitent du système ou s'en sont accommodés à travers souvent des politiques publiques très avantageuses pour eux ; par exemple, les aides PAC censées être distribuées équitablement vont dans les poches des plus gros (70 % va à 30% des

bénéficiaires) ; en plus pour eux, toute une panoplie de réductions ou niches fiscales ont successivement été mises en place pour échapper à l'impôt ou le réduire considérablement mais aussi payer le moins possible de cotisations -devenues charges dans le langage « moderne » -, pour ne pas contribuer au système de solidarité.



Pourtant, dès que la machine s'enraille un peu, ce sont les mêmes qui demandent à corps et à cris la solidarité nationale pour leurs venir en aide, grâce au tout puissant syndicat qu'est la FNSEA et ses alliés !!! Au milieu de tout ça, reste quand même une agriculture d'avenir qu'est l'agriculture paysanne bio ou pas, des petites structures à tailles humaines, pourvoyeuses d'emplois facilement transmissibles ; elles gardent une âme paysanne, elles ont une capacité de résilience bien plus importante par leur adaptabilité à changer leur système de production car souvent pas trop endettés et ayant résisté aux sirènes des lobbyistes. Dans la région les contraintes peuvent être des atouts, bien que la pression foncière soit forte à cause de l'urbanisation et des zones d'activité qui poussent comme des champignons sur tout le territoire, la capacité à consommer local de cette forte population est grande. Une réappropriation des paysans de toute la chaîne de production jusqu'à la commercialisation est en marche, les expériences sont nombreuses et, pour ceux qui osent, le bonheur est au rendez-vous. Non, les paysans ne sont plus isolés pour celles et ceux qui osent une autre agriculture. Des citoyens les accompagnent de différentes manières, par du financement participatif, les AMAP, l'achat à la ferme, le soutien de projets collectifs comme avec les semences paysannes ; des ponts sont créés par exemple avec les boulangers ou le commerce de proximité. Mais, pour aller plus loin demain, il faut mettre en place des politiques publiques. Afin d'accompagner ce mouvement, des outils existent à travers nos administrations qui ont des compétences, la PAC -à rénover d'urgence- ; c'est de la volonté que naîtra ou pas une formidable aventure dans le champ des possibles. C'est ce à quoi nous nous employons à la Confédération Paysanne depuis toujours.

Antoine JEAN Porte-Parole Interdépartemental Nord/Pas-de-Calais de la Confédération Paysanne

AIVES : déjà 5 années de lutte

contre la porcherie industrielle d'Heuringhem !

Oui, cela fait 5 années que notre association est en lutte contre ce que la Conf' Paysanne a qualifié de "ferme-usine". Mais cela fait aussi 5 années que notre association défend et promeut une agriculture paysanne de proximité et de qualité respectant au mieux notre environnement et le bien-être des animaux. Ainsi des militants d'AIVES participent par exemple à la création d'une AMAP dans nos villages, ainsi nous participons aux Fêtes Paysannes comme celles de Loos-en-Gohelle et de Grande-Synthe, ...

La population locale ainsi que la majorité de ses élus est toujours très majoritairement hostile à ce projet de "ferme-usine" à Heuringhem ;chaque fin d'année l'association AIVES compte environ 500 adhérents, en grande majorité des habitants des 2 villages concernés par le projet, Heuringhem et Ecques. Près de 1 000 personnes ont adhéré au moins une année à AIVES ! Notre pétition lancée en février 2016 par Agir pour l'Environnement pour dénoncer cette porcherie industrielle et pour soutenir le Maire d'Heuringhem qui refusait de signer le permis de construire a recueilli plus de 60 600 signatures ! Une Cyber@ction, que nous avons lancée en février 2017 pour demander au Préfet du Pas de Calais de ne pas soutenir au Tribunal Administratif de Lille l'arrêté qui autorise l'exploitation de cette usine à viande, compte aujourd'hui près de 6 500 participations.

Au niveau national, d'une façon ou d'une autre, nous avons obtenu le soutien de nombreuses associations comme La Confédération Paysanne, les Ami(e)s de la Conf', le Collectif Plein Air, la LPO, L214, NOVISSEN, ...

Mais malheureusement, malgré notre mobilisation locale et malgré les très nombreux soutiens, les premiers cochons sont entrés dans la ferme-usine mi-mars. Les procédures juridiques sont cependant loin d'être terminées aussi bien au niveau du permis de construire qu'au niveau de l'autorisation à exploiter. Nous espérons obtenir bientôt une annulation, au moins partielle, de l'arrêté d'autorisation à exploiter tant les réglementations en matière de protection de l'environnement nous semblent non respectées ! En particulier, la règle des 170 kg d'azote à l'hectare à ne pas dépasser dans les zones d'épandage du lisier est bafouée en l'état actuel du dossier. Et ce alors que nous sommes dans une zone vulnérable aux nitrates et que notre nappe phréatique, en plus de notre consommation locale, alimente en eau potable la région lilloise, les usines agro-alimentaires Bonduelle et Coca-Cola !

Lors de l'audience du 28 mars 2017 au Tribunal Administratif de Lille, où notre recours contre l'autorisation à exploiter était étudié, le Rapporteur Public abondait dans notre sens puisqu'il a demandé l'annulation, au moins partielle, de l'arrêté autorisant l'exploitation de la porcherie. Mais nous savons les pressions que subissent les diverses administrations dans ce dossier ! Nous espérons toujours que la défense de notre environnement et de notre santé l'emportera sur les lobbies de l'agro-industrie.



Parallèlement à ces actions judiciaires, AIVES poursuit sa dénonciation des dangers de l'agrobusiness au niveau de la santé en participant activement à des réunions d'information comme récemment sur les perturbateurs endocriniens avec l'APSH ou sur les particules fines avec NOVISSEN. La lutte contre la porcherie industrielle d'Heuringhem comme celle contre tous les projets d'élevage intensif passe aussi, voire surtout, par une information des consommateurs afin qu'ils puissent devenir des consom'acteurs. Ils choisiront ainsi les meilleurs produits issus d'une agriculture paysanne respectueuse de notre environnement, de notre santé et du bien-être des animaux.

AIVES, quoi qu'il arrive au niveau juridique, continuera son combat parce qu'il est juste !